**Association québécoise des parents**

**d’enfants handicapés visuels (AQPEHV)**

**Rapport d’activités**

**1er avril 2021 au 31 mars 2022**

Préparé par Roland Savard, directeur général, en collaboration avec Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien et Roxiane Lavoie, agente de bureau.

TABLE DES MATIÈRES

Mot dE LA DIRECTION 0

# Information générale 1

## L’organisme 1

* 1. Territoire 1

1.2 Période d’ouverture et accessibilité 1

1.3 La mission  1

1. **Le financement 2**

2.1 Programme PSOC 2

2.2 Programme PACE 2

2.3 Les autres revenus 2

2.4 Les dépenses 2

1. **Les membres en règle 3**
2. **Le conseil d’administration et ses comités 4**

# Les ressources humaines 6

# Les ressources bénévoles 6

# Les ressources matérielles 6

1. SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D’INFORMATION 8
2. **Le service d’aide, soutien et référence 8**

1.1 Description du service 8

1.2 Accueil des nouveaux parents 8

1.3 Les interventions 8

1.4 Les formations spécialisées 9

#### Le service de halte-garderie 10

#### Les activités des jeunes 10

#### Les activités de formation et d’échanges 10

4.1 Conférence du 3 avril 2021 sur Zoom 11

4.2 Assemblée générale annuelle (AGA) le 17 juin 2021 sur Zoom 12

4.3 Conférence du 21 septembre 2021 sur Zoom 12

4.4 Conférence du 2 novembre 2021 sur Zoom 13

4.5 Conférence du 20 mars 2022 sur Zoom 13

4.6 Conférence du 29 mars 2022 sur Zoom 14

4.7 Rencontres d’échanges et de partage sur Zoom 14

1. **Les activités de sensibilisation/promotion 15**

5.1 Les activités grand public  15

5.2 Promotion et publicité 15

1. **Les outils d’information 16**

6.1 Le site Internet de l’AQPEHV  16

6.2 La revue L’ÉCLAIREUR  16

6.3 L’infolettre L’ÉCLAIR  16

6.4 Facebook 17

6.5 Les envois collectifs de courriels  17

6.6 Les documents spécialisés d’information  17

6.7 Les dépliants 19

1. Concertation, collaboration et partenariat 20
2. **Les représentations externes (concertation) 20**

1.1 Comité québécois de concertation sur le braille  20

1.2 Table de concertation pour l’intégration des enfants handicapés dans les

 services de garde de la Montérégie 20

1.3 Table pour l’intégration en service de garde des enfants ayant une

 déficience Région de Montréal (TISGM) 20

1.4 Comité Accès à des conditions de vie décentes du RAAQ 21

1.5 Comité de réadaptation du RAAQ 21

1.6 Comité Accès à l’information du RAAQ 21

1.7 Comité Transport et déplacements sécuritaires du RAAQ 22

1.8 Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec

(COPHAN) 22

 1.9 Autre représentation 22

1. **Les partenaires et commanditaires 22**
2. **Référencement et réseau de distribution et d’information 23**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Tableau 1 – Les membres 3

Tableau 2 – Les membres du CA 2021-2022 5

Tableau 3 – Statistiques de participation 2021-2022 11

**Mot de la direction**

L’année 2021-2022 a été une année pleine d’incertitudes et de défis à relever. L’évolution de la pandémie en dents de scie nous a obligé à réviser nos activités et à revoir la programmation. Tous les échanges se sont déroulés en mode virtuel, l’accueil des nouvelles familles, les ateliers et les conférences, les groupes de soutien et d’échanges, les réunions du conseil d’administration. Le personnel de son côté a fait du télétravail.

L’absence de contacts physiques a été difficile à supporter pour un bon nombre de personnes. D’ailleurs nous avons perdu 15 % de nos effectifs et constaté une baisse des taux de participation pour les conférences ou ateliers en mode virtuel.

Les familles ont été aux prises avec les soubresauts de la pandémie, confinement, fermeture d’école ou de garderies, démotivation des jeunes et déprime.

Le fait que les conférences soient enregistrées, cela nous permet de rejoindre un peu plus de monde, parce que les gens peuvent écouter les enregistrements en différé. Malgré la situation, nous avons accompli de belles choses et nous avons de belles réalisations dont on peut être fiers. Entre autre, l’édition du guide « Mille et une réponses pour mieux y voir ! », fut un travail qu’on peut qualifier de colossal, 215 pages,142 photos et 9 illustrations. Le travail a débuté en 2018 et il est le fruit de la collaboration d’une cinquantaine de personnes.

Pour maintenir la flamme allumée, nous avons misé sur la qualité de l’information.

Nous avons augmenté le nombre de parution de l’infolettre L’ÉCLAIR (une dizaine). Pour sa réalisation, notre agente de bureau, Roxane Lavoie, y consacre beaucoup d’heures pour être à l’affut de l’information. Nous avons livré en septembre, la revue de L’ÉCLAIREUR, édition 2020-2021 et débuté la prochaine revue qui sortira en septembre prochain. Nous avons aussi alimenté régulièrement nos réseaux sociaux, travail exécuté par notre intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest.

Je me prépare pour repartir en retraite. Pour ceux qui ne m’ont pas connu, je suis à l’AQPEHV depuis déjà 21 ans. J’avais pris ma retraite en 2017 et après 1 an on m’a rappelé et cela fait déjà 4 ans que je tiens la barre. J’avais promis d’aider l’Association à passer à travers la pandémie et c’est maintenant chose faite. Il me fera plaisir de passer le flambeau au nouveau directeur Ylrick Normandeau, de l’accompagner pour quelques semaines et de servir. Par la suite, selon les besoins, je pourrai servir encore à titre bénévole.

Roland Savard,

Directeur général

# Information générale

## L’organisme

L’AQPEHV est classée comme organisme de services par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Elle est accréditée comme organisme de bienfaisance par Revenu Canada sous numéro

10633504RR0001. L’association a reçu ses lettres patentes le 22 août 1980.

**1.1 Territoire**

Le territoire desservi est celui de la province du Québec. Il y a des membres actifs dans l’ensemble des régions du Québec, à l’exception de la région 10 – Nord-du-Québec.

**1.2 Période d’ouverture et accessibilité**

Le service est assuré pendant les douze mois de l’année, du lundi au vendredi à raison de 35 heures par semaine. Depuis le 25 mars 2020, tout le personnel est en télétravail et les communications avec les membres se font via l’échange de courriels, téléphone personnel, Messenger, Skype ou FaceTime. Nous prenons nos messages téléphoniques à distance. Depuis janvier 2022, le directeur général assure la permanence au bureau.

**1.3 La mission**

L’AQPEHV a pour mission de :

* Regrouper les parents d’enfants (0 à 21 ans) ayant une déficience visuelle ou un trouble neurovisuel en favorisant les échanges et le partage des expériences ;
* Offrir à ces parents des services complémentaires à ceux offerts par le secteur public, en fonction des besoins exprimés ;
* Favoriser la concertation de tous les groupes intéressés à la déficience visuelle ;
* Promouvoir l’intégration sociale des enfants ayant une déficience visuelle ;
* Réaliser des actions de promotion des intérêts et de défense individuelle et collective des droits de ces familles.
1. **Le financement**

Le financement de l’organisme pour 2021-2022 est réparti comme suit : 59,6 % par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), 38,7 % par le programme d’action communautaire pour les enfants (PACE), 1,7 % sont des revenus autres.

**2.1 Programme PSOC**

La subvention du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) d’une somme de 185 110 $ est versée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. La subvention a été indexée de 1,6 %.

**2.2 Programme PACE**

La subvention du programme d’action communautaire pour les enfants (PACE) d’une somme de 120 292 $ est versée par l’Agence de la santé publique du Canada pour le projet « Un plus pour la vie ! » pour différentes activités, services et dépenses reliées aux familles d’enfants âgés de 0 à 12 ans.

**2.3 Les autres revenus**

Il n’y a pas eu de revenus d’inscription, puisque les activités étaient virtuelles. Étant donné la situation excédentaire au plan budgétaire, nous n’avons pas sollicité de fonds discrétionnaires des différents ministres ni de commandites.

Les autres revenus représentent 1,7 % du financement. Nous avons eu 105 donateurs pour la campagne de financement annuelle. L’agente de bureau, Roxiane Lavoie a envoyé par la poste 3 700 feuillets de la campagne.

Dons : 6 951 $

Cotisations : 3 110 $

Autres : 593 $

**2.4 Les dépenses**

Dans le prochain tableau, on vous présente une ventilation des dépenses. Nous avons eu une réduction importante des frais de déplacement, des frais de représentation (liés à la vie associative) et des frais reliés aux activités. Ceci s’explique par le remplacement des activités en présentiels par des activités virtuelles.

**VENTILATION DES DÉPENSES :**

69,0 % - Frais salariaux

 9,0 % - Frais d logement

 2,0 % - Frais liés à la vie associative

 9,8 % - Frais d’administration et de bureau

10,2 % - Frais d’activités

1. **Les membres en règle**

Voici un tableau comparatif échelonné sur 5 ans en date du 31 mars de chaque année. Pour 2021-2022, nous constatons une baisse de 15 % de l’effectif.

**TABLEAU 1 — LES MEMBRES**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CATÉGORIES DE MEMBRES** | **2021****2022** | **2020 2021** | **2019 2020** | **2018****2019** | **2017****2018** |
| Membres actifs | 212 | 252 | 229 | 206 | 213 |
| Membres de soutien | 30 | 40 | 37 | 29 | 26 |
| Membres organismes | 22 | 22 | 20 | 20 | 15 |
| Membres bienfaiteurs (100 $ +) | 10 | 7 | 16 | 20 | 13 |
| Autres (externe-CA, honoraires) | 3 | 3 | 3 | 4 | 4 |
| **Total des membres :** | **277** | **324** | **305** | **279** | **271** |

Les bienfaiteurs sont les personnes ayant fait un don de 100 $ et plus. Dans la catégorie « membres bienfaiteurs » sont comptabilisées seulement les personnes qui ne sont pas incluses dans une autre catégorie de membres.

Malgré la pandémie, le recrutement de nouveaux membres s’est poursuivi. Nous avons accueilli 24 nouveaux membres. Nos activités de promotion ont été efficaces.

Nos organismes membres en 2021-2022 sont :

1. Association des personnes avec difficultés visuelles de Manicouagan ;
2. Association des personnes handicapées visuelles du Bas-Saint-Laurent ;
3. Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière ;
4. Association des personnes handicapées visuelles de l’Outaouais ;
5. Association Éducative et Récréative des Aveugles (région de la Mauricie et du Centre-du-Québec) ;
6. Association sportive des aveugles du Québec (ASAQ) ;
7. CISSS – Abitibi-Témiscamingue (Centre de réadaptation en déficience physique de Rouyn-Noranda) ;
8. CISSS du Bas-Saint-Laurent (Centre de réadaptation L’InterAction) ;
9. CISSS – Chaudière-Appalaches (Centre de réadaptation en déficience physique de Charny ;
10. CIUSSS – Centre-Ouest-de-l’Île-de-Montréal (Centre de réadaptation MAB-Mackay) ;
11. CIUSSS de l’Estrie – CHUS (Centre de réadaptation Estrie) ;
12. CIUSSS – Mauricie et Centre-du-Québec (Centre de réadaptation en déficience physique Vachon) ;
13. Centre de services scolaire de Montréal (École Saint-Enfant-Jésus – Secteur visuel) ;
14. Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (Service suprarégional de soutien et d’expertise en déficience visuelle) ;
15. Centre de services scolaire Marie-Victorin (École Jacques-Ouellette – Service suprarégional de soutien et d’expertise en déficience visuelle du Québec) ;
16. Département d’ophtalmologie de l’Université de Montréal
17. Fondation Caecitas ;
18. Fondation Cypihot-Ouellette (FCO) ;
19. Fondation des Aveugles du Québec (Service des loisirs) ;
20. Fondation INCA ;
21. Par 4 sens Inc. ;
22. Prothèse oculaire de Montréal Inc.
23. **Le conseil d’administration et ses comités**

Le mandat des administrateurs élus est de 2 ans et il y a alternance dans la fin du mandat ; 5 membres pour les années paires et 4 membres pour les années impaires. Les administrateurs externes sont issus du milieu de la déficience visuelle et nommés par le conseil. Leur mandat est renouvelable chaque année. Le conseil d’administration se compose de 11 administrateurs, dont 9 élus, lors de l’assemblée générale annuelle parmi les membres actifs. Les administrateurs élus doivent provenir d’au moins 4 régions administratives différentes. Parmi les élus, ceux dont le mandat vient à échéance en 2022 sont identifiés par un astérisque.

**TABLEAU 2 — Les membres du CA 2021-2022**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Fonction** | **RÉgion** | **AnciennetÉ** |
| \*François Robichaud | Président | 16 - Montérégie | 2018 |
|  Guy Gingras | Vice-Président | 03 - Capitale-Nationale | 2015 |
| \*Yvan Nguyen Van Loc | Trésorier | 16 - Montérégie | 2016 |
|  Véronique Vézina | Secrétaire | 03 – Capitale-Nationale | 2021 |
| \*Isabelle Boutin | Administratrice | 16 - Montérégie | 2014 |
| \*Harold Torres | Administrateur | 16 - Montérégie | 2018 |
| \*Jean-Sébastien Basilico | Administrateur | 15 - Laurentides | 2020 |
|  Isabelle Nadeau | Administratrice | 12 – Chaudière-Appalaches | 2021 |
|  Georgiana Ulea | Administratrice | 16 - Montérégie | 2021 |
|  Lyse Veilleux | Administratrice externe | 16 - Montérégie | 2012 |
|  Sylvie Tétreault | Administratrice externe | 12 - Chaudière-Appalaches | 2019 |

En 2021-2022, le conseil a tenu 7 réunions virtuelles (sur Zoom) et le comité exécutif en a tenu 1. Des travaux ont été amorcés en vue d’établir un plan de communication et des priorités d’action.

Pour les comités de travail, le comité de la programmation c’est à 5 reprises (sur Zoom). L’accueil des nouveaux membres s’est fait par rencontre Zoom ou par téléphone avec l’intervenante accueil et soutien. Quand ce fut souhaité et possible, il y a eu du jumelage ou rencontre d’échanges avec d’autres parents. Des membres du comité accueil, information et promotion y ont également participé. Le comité pour le développement du site internet avait tenu une réunion au début de l’année et l’accent a été mis sur les travaux d’accessibilité du site Internet. Ces travaux ont été terminés au 31 mars 2022.

 Les comités de travail sont habituellement :

* Comité accueil, information et promotion ;
* Comité de la programmation ;
* Comité pour le développement du site Internet.

 Les politiques adoptées par le conseil d’administration sont :

* Règlements généraux (révisés et adoptés en assemblée générale le 17 juin 2021 ;
* Politique de remboursement de dépenses, révisée le 13 septembre 2014 ;
* Politique de régie interne, adoptée le 28 février 2017 ;
* Règles de pratique, adoptées le 29 février 2017.

# Les ressources humaines

L’équipe de la permanence est composée de 3 personnes à temps plein (35 heures par semaine). Les postes réguliers à temps plein sont actuellement occupés par :

* Directeur général, Roland Savard (depuis 2001) ;
* Intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest (depuis 2010) ;
* Agente de bureau, Roxiane Lavoie (depuis 2011).

Les frais salariaux sont répartis entre les 2 programmes de subventions comme suit :

* Directeur général (90 % PSOC et 10 % PACE) ;
* Intervenante accueil et soutien (100 % PACE) ;
* Agente de bureau (50 % PSOC et 50 % PACE) ;

Le personnel est en télétravail depuis le début du décret d’urgence sanitaire. Depuis janvier 2022, le directeur général assure la permanence au bureau.

La politique des conditions de travail a été modifiée le 1er avril 2022 et la politique en matière de harcèlement en milieu de travail a été adoptée le 16 février 2019.

1. **Les ressources bénévoles**

Au cours de l’année, c’est un total de 34 bénévoles incluant les membres du conseil d’administration qui ont collaboré à la réalisation des différentes activités ou à la gestion de l’organisme. Nous estimons l’apport de ces bénévoles à 509 heures. Nous avons détaillé les heures effectuées par des bénévoles en fonction de 2 catégories.

Activités (388 h) : Réunion du comité de la programmation, conférenciers bénévoles, personnes ayant participé à la révision du Guide « Mille et une réponses en 2021-2022, préparation de sondages, écriture et correction d’articles pour L’ÉCLAIREUR », etc.

Gouvernance (121 h) : Réunion du conseil d’administration, du comité exécutif, déplacement du trésorier pour signature de documents.

1. **Les ressources matérielles**

Il y a un partage des coûts pour certains postes budgétaires avec une répartition à 50/50 entre le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et le programme d’action communautaire pour les enfants (PACE). C’est le cas pour le loyer, l’entretien des locaux, les assurances, les frais de photocopies, la location du photocopieur et les frais bancaires.

1. **SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D’INFORMATION**
2. **Le service d’aide, soutien et référence**

**1.1 Description du service**

Le service d’aide, soutien et référence est assuré depuis 11 ans par Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien, qui est diplômée en Techniques de travail social, du Cégep du Vieux Montréal. Une ligne téléphonique, 450-465-7225 pour Montréal et Montérégie, sans frais 1-888-849-8729 ailleurs au Québec, est accessible à tous : aux familles, aux partenaires, au public.

Selon les demandes et les besoins verbalisés, l’intervenante peut faire une recherche d’informations, de l’aiguillage vers les ressources appropriées, la préparation d’un dossier d’information en fonction des besoins exprimés.Elle accompagne les parents dans leurs démarches.

Au cours de l’année, l’intervenante reçoit également des demandes d’étudiantes et d’étudiants de différents programmes de formation professionnelle, d’organismes, ou d’autres personnes et elle répond aux demandes d’entrevues téléphoniques et d’information ou aiguille vers d’autres ressources au besoin.

L’intervenante collabore avec des journalistes, recherchistes, responsables de *casting* qui recherche des parents ou des enfants pour un reportage ou une production en cours. Elle communique avec des intervenants des centres de réadaptation au moins 1 fois par année ou lorsqu’il y a un besoin.

**1.2 Accueil des nouveaux parents**

Au cours de l’année 2021-2022, nous avons accueilli 24 nouveaux membres actifs (soit 16 nouvelles familles). Le premier contact est établi par l’intervenante pour connaître la situation, identifier les besoins et répondre aux questions des parents. Dans plusieurs cas, l’intervenante a mis les familles en contact avec d’autres familles qui vivent une situation semblable ou dont l’enfant a le même diagnostic.

**1.3 Les interventions**

La notion d’intervention dans le cas présent, fait référence à la réponse à une demande ou un besoin spécifique exprimé par un parent. Pour ce qui est des interventionstéléphoniques ou sur Zoom avec des parents, elles ont rejoint34 familles différentes, ce qui représente 49 interventions individuelles. La durée des interventions peut varier, selon les besoins du parent et la complexité de la situation, si elle est connue ou nouvelle pour l’intervenante qui souvent doit en prendre connaissance, l’explorer afin de mieux outiller et accompagner le parent. Une intervention exige souvent d’autres démarches connexes afin de mieux répondre aux besoins ressortis des échanges avec le parent. Les interventions sont souvent plus longues et plus complexes, car plusieurs parents sont épuisés et à bout de ressources.

Notre groupe privé Facebook, AQPEHV – Membres actifs et de soutien, permet également d’initier des interventions ou de recevoir des demandes et questions des parents, et d’y répondre soit directement dans le groupe ou en message privé via Messenger.

**1.4 Les formations spécialisées**

L’intervenante accueil et soutien a participé aux formations suivantes :

* 7 février 2022 : Formation virtuelle sur Zoom du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ) « Produire des documents électroniques accessibles ». Cette formation fut donnée par Jean-Marie D’Amour, un spécialiste en accessibilité. Le personnel de l’AQPEHV et les membres du conseil d’administration furent invités à y participer.
* 8 février 2022 : 21e Symposium scientifique sur l’incapacité visuelle et la réadaptation, organisé par l’École d’optométrie de l’Université de Montréal, l’Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) du CISSS de la Montérégie-Centre et le Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l’Île-de-Montréal. En tout 12 présentations, table ronde et 21 affiches virtuelles sur Zoom.
* 24 février 2022 : Journée de conférences virtuelles sur la transition du secondaire vers le collégial des élèves handicapés ou en difficulté d’apprentissage (EHDAA). Organisé par le ministère de l’Éducation et le ministère de l’Enseignement supérieur.
* 15 mars 2022 : Conférence offerte par L’accompagnateur – J’me fais une place en garderie, un modèle de soutien à l’inclusion en service de garde ancré dans le vécu des familles. Conférencière : Maude Lalumière de J’me fais une place en garderie.

#### Le service de halte-garderie

#### Comme il n’y a pas eu d’activités en présentiel, le service de halte-garderie n’a pas été offert cette année.

#### Afin de permettre aux parents d’avoir du répit, ce service est généralement offert pour les enfants âgés de 0 à 5 ans lors des activités provinciales. Nous accueillons toute la famille, ce qui inclut la fratrie de l’enfant ayant une déficience visuelle.

#### Les activités des jeunes

Toujours dans le but d’offrir du répit aux parents et de briser l’isolement, des activités sont habituellement offertes aux jeunes lors des rencontres provinciales. Ils sont encadrés par les moniteurs du service des loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec. Il n’y a pas eu d’activités en présentiel cette année.

#### Les activités de formation et d’échanges

Les activités de formation et d’échanges comprennent la rencontre familiale annuelle, les conférences, et les rencontres des groupes d’échanges. Ces rencontres servent à briser l’isolement et elles favorisent l’entraide. Elles augmentent les connaissances des parents sur la déficience visuelle, l’intégration, l’adaptation de l’environnement et du matériel et le développement de l’enfant en plus de renforcer les compétences parentales.

Pour l’année 2021-2022, nous avons remplacé les activités qui se déroulent en présentiel par des activités virtuelles en utilisant la plateforme Zoom.

Afin de mieux cibler les besoins de nos membres, un sondage a été réalisé auprès des parents au cours du mois de juillet 2021. Au total, 43 parents y ont répondu :

* 5 parents d’enfants 0-5 ans ;
* 25 parents d’enfants 6-12 ans ;
* 9 parents d’adolescents 13-17 ans ;
* 4 parents de jeunes adultes 18-22 ans.

Les réponses nous ont permis d’orienter nos actions autour de 5 grands thèmes :

* Bien-être du parent et de la famille ;
* Bien-être de l’enfant ;
* Socialisation et loisirs ;
* Scolarité ;
* Technologies.

**TABLEAU 3 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2021-2022**

PA : Participants présents (membres actifs, membres de soutien, organismes membres). Les membres du personnel et les conférenciers sont exclus.

I : Nombre de participants inscrits.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Conférence**  | **AGA** | **Conférence** | **Conférence** | **Conférence** | **Conférence** |
| 3 avril 2021 | 17 juin 2021 | 21 septembre2021 | 2 novembre2021 | 20 mars2022 | 29 mars2022 |
| **PA = 19** | **PA = 35** | **PA = 15** | **PA = 27** | **PA = 9** | **PA = 4** |
| **I = 38** | **I = 59** | **I = 21** | **I = 39** | **I = 17** | **I = 6** |

|  |
| --- |
| **Rencontres d’échanges (soutien)** |
| 15 décembre2021 | 2 février2022 | 16 février2022 |
| **PA = 7** | **PA = 4** | **PA = 6** |
| **I = 9** | **I = 6** | **I = 6** |

Au total, 124 personnes différentes se sont inscrites à au moins une activité mais seulement 81 personnes différentes y ont participé. Les membres peuvent aussi avoir accès aux conférences en différé, car les conférences sont enregistrées et ensuite déposées sur notre page Facebook privé. Des formulaires d’évaluation sont remis à chaque activité.

Nous avons terminé le montage avec vidéodescription de 3 capsules vidéo sur l’orientation et mobilité et de 4 conférences : les conférences de Rachel Thibeault 2 et 3 sur la résilience et les deux conférences-témoignages, celle de Marie-Douce et Mylène Fugère et celle de Josué Coudé.

**4.1 Conférence du 3 avril 2021 sur Zoom (10 h à 11 h 30)**

**« La résilience : La bienveillance** » (3e d’une série de 3 conférences)

**Par : Rachel Thibeault, O.C., Ph.D, FCAOT**.

Docteure en psychologie et ergothérapeute.

**La bienveillance :** Les recherches récentes en neurosciences (depuis 2017) ont mis en lumière de nouveaux mécanismes régulateurs du stress qui reposent sur un protocole de bienveillance. Ce protocole active les centres neuronaux associés au bien-être et à la résilience et s’avère, dans l’état actuel des connaissances, un des meilleurs facteurs de protection psychologique connus. La présentation vulgarise et décortique ces mécanismes afin de mieux comprendre le phénomène et promouvoir de nouvelles habitudes de vie associées à une neuroplasticité positive.

**4.2 Assemblée générale annuelle (AGA) du 17 juin 2021 sur Zoom (19 h à 20 h 30)**

L’assemblée générale annuelle a été virtuelle sur la plateforme Zoom. En tout 37 personnes y étaient présentes, 29 membres actifs avec droit de vote, 5 sans droit de vote, membres de soutien ou organismes membres, 2 membres du personnel. Pour les élections au conseil d’administration, un comité de candidature a été formé et une liste de 4 personnes pour 4 postes à combler, a été envoyée aux membres dans le délai prescrit, soit avant le 10 mai 2021. Les 4 personnes étaient donc élues par acclamation.

**AQPEHV**

**4.3 Conférence du 21 septembre 2021 sur Zoom (19 h 30 à 21 h)**

**Témoignage de Marie-Douce et Mylène Fugère**

Présentation :

« Nous sommes deux sœurs maintenant âgées de 34 et 39 ans. Nous vous proposons une période d’échange sur les thèmes de la déficience visuelle et des relations entre sœurs. Nous sommes passés de l’enfance, aux défis de l’adolescence - un moment d’adaptation où la vision de Marie-Douce a diminué - à l’âge adulte. L’une et l’autre, nous nous influençons et nous nous offrons de bons conseils, car nous devons toutes les deux concilier nos responsabilités de professionnelles et de mères. Nous aimerions vous parler d’entraide, d’intégration et de famille. »

**4.4 Conférence du 2 novembre 2021 sur Zoom (19 h à 20 h 30)**

**Témoignage de Josué Coudé**

Présentation :

« Bonjour, je m’appelle Josué Coudé. Je suis une personne aveugle de naissance et je travaille comme spécialiste en réadaptation en déficience visuelle à Québec. Lors de cette présentation, je souhaite partager avec vous mon parcours qui me permet d’exercer ce métier. J’ai notamment été un membre de l’équipe provinciale de goalball de 2013 à 2018, président de l’Association sportive des aveugles du Québec (ASAQ) et je suis maintenant vice-président du Carrefour québécois des personnes aveugles (CQPA) à Québec. J’ai fait un BAC en traduction à l’Université Laval et par la suite une maîtrise à l’Université de Montréal pour pratiquer ma profession actuelle.

À chaque étape, j’ai eu des défis à relever, des épreuves à surmonter et vécu des expériences qui m’aident aujourd’hui lorsque j’interviens auprès de la clientèle ayant une déficience visuelle. Par exemple, le travail en préparation mentale que j’ai effectué lorsque je faisais des tournois de goalball me permet de mieux gérer la pression à mon travail. L’objectif de mon témoignage est de démontrer que malgré les obstacles, lorsqu’on a de la détermination et qu’on y met les efforts, on peut réaliser ses objectifs et décrocher un emploi qu’on aime.

**4.5 Conférence du 20 mars 2022 (10 h à 11 h 30)**

**Conférence de Catherine Ratelle sur la motivation scolaire**

**Catherine Ratelle**

Professeure titulaire

FSÉ Département des fondements et pratiques en éducation, Université Laval

**Thèmes de recherche :**

* Psychologie de la motivation ;
* Déterminants des comportements parentaux ;
* Réussite scolaire et académique ;
* Relation parent-enfant ;
* Rôle des relations interpersonnelles dans le développement scolaire et vocationnel ;
* Adaptation scolaire ;
* Déterminants des comportements parentaux ;
* Méthodologie de la recherche ;
* Analyses quantitatives et statistiques.

**4.6 Conférence du 29 mars 2022 (19 h à 20 h 30)**

**Présentation de Alexandra Offlaville, agente de liaison**

**de Place à l’école et Ginette Pariseault, directrice générale, ISEMG**

Présentation :

Place à l’école est un service de l’organisme Intégration Sociale des Enfants en Milieu de Garde (ISEMG).Il offre du soutien aux parents en situation de handicap en lien avec l’école et les services de garde en milieu scolaire.

**« Intégration Sociale des Enfants en Milieu de Garde (ISEMG) :** Notre mission provinciale est de soutenir l’intégration des enfants présentant une déficience, une situation de handicap ou des défis particuliers. Nous souhaitons accompagner les intervenants (TES) en milieu de garde et faire la différence pour mieux intégrer les enfants en milieu de garde. » « Place à l’école est un service proposé par ISEMG. Nous accompagnons les parents dans leur démarche collaborative avec l’équipe-école dans le cadre du parcours d’intégration et d’inclusion scolaire de leur enfant. »

**4.7 Rencontres d’échanges et de partage**

Ces rencontres font partie d’un projet pilote visant à remplacer les groupes d’entraide. La participation des parents est sporadique, c’est-à-dire qu’ils peuvent participer sans obligation de régularité. Trois rencontres, animées par Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien et Lyse Veilleux, administratrice externe, ont été organisées. La participation n’a pas été celle anticipée, ce qui nous oblige à revoir la formule. Ces rencontres se sont déroulées en soirée de 19 h à 20 h 30 :

* Rencontre du 15 décembre 2021 : pour les parents d’enfants 0 à 21 ans ;
* Rencontre du 2 février 2022 : pour les parents d’enfants 0 à 5 ans ;
* Rencontre du 16 février 2022 : pour les parents d’enfants 6 à 12 ans.

#### Les activités de sensibilisation/promotion

**5.1 Les activités grand public**

1. Salon TechnoVision+ 2021 (virtuel)

Le Salon TechnoVision+ s’est déroulé de 11 h 45 à 12 h 15, et entre 14 h 45 et 15 h 45 le vendredi 15 octobre 2021 et samedi 16 octobre 2021 entre 12 h et 13 h 45. Ce salon virtuel se déroule dans le cadre du congrès Point de connexion, organisé par la Fondation INCA.

Nous avons partagé le kiosque avec l’Association sportive des aveugles du Québec (ASAQ). Notre intervenante accueil et soutien a fait le montage virtuel du kiosque et en a fait l’animation.

Le Salon TechnoVision+ est une mine d’informations pour les personnes vivant avec une perte de vision et leurs proches, mais aussi pour les professionnels et étudiants en santé visuelle ou en réadaptation, les organismes pour personnes aveugles ou aînées, les employeurs souhaitant savoir comment adapter leur milieu de travail et toutes autres personnes intéressées à en apprendre davantage sur la cécité, les services offerts et les nouvelles technologies.

1. Salon virtuel de L’Accompagnateur (sur Zoom)

Salon de l’Accompagnateur : de l’aide pour les parents de personnes handicapées. Le salon vise à faire le pont entre les parents d’enfants handicapées et les ressources. Des conférences virtuelles gratuites sont offertes durant ce salon et chaque mois.

L’intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest a tenu un kiosque pour l’AQPEHV le 16 avril de 13 h 30 à 17 h.

**5.2 Promotion et publicité**

Nous avons utilisé plusieurs moyens pour faire la promotion de nos services :

* Distribution de notre dépliant corporatif « Faire face aux défis de la différence, ensemble ! » et de notre revue L’ÉCLAIREUR dans le réseau de la santé avec la collaboration des intervenants pivots des 13 centres de réadaptation et des départements d’ophtalmologie des hôpitaux dont Sainte-Justine et dans le réseau de l’éducation avec la collaboration de l’école Jacques-Ouellette (CSS Marie-Victorin) et de l’école Saint-Enfant-Jésus (CSSDM).
* Publicité d’une demi-page dans le calendrier à gros chiffres 2020 de l’Association des personnes handicapées de l’Estrie.
1. **Les outils d’information**

**6.1 Le site Internet de l’AQPEHV**

Pour le développement et l’entretien du site Internet, nous avons consacré la somme de 9 034 $. Les travaux ont été effectués par la firme ProgramAction.

Au cours de l’exercice 2021-2022, nous avons effectué des travaux pour répondre aux critères d’accessibilité.

L’analyse d’accessibilité de notre site Internet (intranet et extranet) a été réalisé au cours de l’exercice 2020-2021 par une spécialiste du domaine, Émilie Viau, consultante. Elle a fait une évaluation technique de l’accessibilité avec la grille WCAG 2.1.

**Pour consulter le site :** [www.aqpehv.qc.ca](http://www.aqpehv.qc.ca)

**6.2 La revue l’ÉCLAIREUR**

L’édition 2020-2021 de la revue annuelle L’ÉCLAIREUR a été réalisé au cours de l’exercice 2021-2022 (52 pages en couleur et une vingtaine d’articles rédigés par des parents et des intervenants ou partenaires). La distribution s’est fait en septembre et octobre 2021. Le tirage de cette édition a été de 900 exemplaires. Sa distribution couvre les centres de réadaptation en déficience visuelle, les services d’ophtalmologie des hôpitaux, certaines écoles, les organismes du milieu, les membres, etc.

**Pour consulter la revue :** <https://files.aqpehv.net/publications/promo/eclaireur_2020-2021.pdf>

La revue est aussi produite en format PDF et format Word (texte seulement) et mise en ligne sur le site Internet pour téléchargement gratuit.

**6.3 L’infolettre L’ÉCLAIR**

L’ÉCLAIR est une infolettre contenant différents articles sur le sujet de la déficience visuelle, des photos et des vidéos. Pour 2021-2022 nous avons produit 10 éditions. Une version adaptée en format Word (sans images ni photos) a été produite par chaque édition). Le travail de recherche et mise en page est réalisée par Roxiane Lavoie, notre agente de bureau,

**6.4 Facebook**

Page publique **AQPEHV :** [facebook.com/AQPEHV](https://www.facebook.com/aqpehv/)

La page **AQPEHV** compte 710 mentions « j’aime », 784 abonnés. On y publie des informations intéressantes et pertinentes, pour les parents d’enfants handicapés visuels, grand public, partenaires, etc. C’est un outil de promotion, de communication et d’échanges très important, car son rayonnement est vaste.

Groupe Facebook privé **AQPEHV** – Membres actifs et de soutien :

Le groupe compte 147 membres. Il permet aux membres de publier et d’échanger entre eux à l’intérieur de la communauté de l’AQPEHV, car ce groupe fermé est réservé uniquement aux parents membres actifs et aux membres de soutien de l’AQPEHV. L’intervenante accueil et soutien y publie également des informations intéressantes et pertinentes pour les parents d’enfants handicapés visuels et selon les demandes.

**6.5 Les envois collectifs de courriels**

Pour répondre aux demandes et besoins urgents en raison des événements ou des dates limites d’inscription aux activités, une dizaine d’envois collectifs de courriels ont été envoyés à tous les membres. Cela nous a permis de transmettre plus rapidement et efficacement l’information à nos membres.

**6.6 Les documents spécialisés d’information**

a) Sortie du guide « Mille et une réponses pour mieux y voir ! »

Le dépôt légal du guide a té fait au 31 mars 2022. La mise en ligne sur le site Internet des versions PDF et Word (texte seulement) s’est fait au même moment et on peut le télécharger gratuitement. Il s’agit de notre plus grande réalisation de l’année.

Les travaux de cette nouvelle édition du guide ont débuté en 2018 et en tout, une cinquantaine de personnes y ont contribué (parents, intervenants, organismes). Le guide de 205 pages en couleur, comprend 142 photos et 9 illustrations.

**Pour consulter le guide :** <https://files.aqpehv.net/publications/spec/AQPEHVmille_et_une_reponses.pdf>

Au cours de l’exercice 2021-2022, nous avons finaliser la rédaction, la mise en page, la recherche de photos et illustrations et nous avons transmis le document au graphiste de ProgramAction. Un membre du conseil d’administration, Sylvie Tétreault, administratrice externe a consacré plus d’une centaine d’heures à la révision et à la correction du document au cours des différentes étapes d’avancement des travaux.

Commentaire d’une maman collaboratrice, Brigitte Roy : « Wow ! Excellent travail ! Un guide complet, actuel et agréable à regarder. Les photos, les témoignages ainsi que les encadrés viennent adoucir la lecture du document pour les parents. Le plaisir de s’informer sans que le contenu soit aride et trop complexe. BRAVO ! »

Commentaire d’une intervenante de l’Institut Nazareth et Louis-Braille qui a collaboré à sa réalisation, Denise Trépanier : « Tout d’abord, je veux vous féliciter pour ce document qui est si beau à consulter ; une panoplie de textes ponctués de si belles photos. Ce qui aurait pu être jusqu’à un certain point aride devient très vivant ! »

b) Les documents disponibles actuellement :

* Mille et une réponses pour mieux y voir ! ;
* Parents et service de garde – Guide pour l’inclusion d’un enfant ayant une déficience visuelle ;
* Vos droits et vos ressources – Réseau de la santé et des services sociaux ;
* Guide d’accompagnement pour les parents : « Le plan d’intervention » ;
* Dossier médical de l’enfant ;
* Petit guide pour la création du dossier personnel de mon enfant ;
* Le plaisir de jouer ensemble ;
* Habiletés sociales – Mon enfant aujourd’hui pour demain (produit en partenariat avec l’École Jacques-Ouellette et l’Institut Nazareth et Louis-Braille) ;
* Le répertoire « Votre réseau d’entraide – entre parents », édition 2020-2022.

Les publications produites par l’AQPEHV sont mises en ligne sur le site Internet et on peut les télécharger gratuitement (à l’exception du Répertoire « Votre réseau d’entraide – entre parents, lequel est remis exclusivement aux parents membres actifs). Les versions imprimées sont gratuites pour les membres seulement. Les nouveaux membres reçoivent les documents selon leurs besoins lors de leur adhésion.

Une nouvelle édition 2022-2025 du répertoire « Votre réseau d’entraide – entre parents » est en préparation. Les formulaires d’inscription ont été préparés et envoyés au cours du mois de mars 2022.

**6.7 Les dépliants**

Le matériel promotionnel est utilisé lors des événements spéciaux et est envoyé à des centres de réadaptation et quelques autres organismes qui ont eu besoin d’un réapprovisionnement. Nous maintenons des liens constants avec nos partenaires et nous tentons d’avoir au moins un échange téléphonique durant l’année, sinon la communication se fait par courriel.

Nous avons 2 dépliants d’information :

* « Faire face aux défis de la différence, ensemble ! » : présente l’ensemble des services et activités.
* Un plus pour la vie ! : présente les services offerts par le programme PACE.

Nous avons deux autres outils « Le plaisir de jouer ensemble » pour recevoir un enfant aveugle à la maison, conseils sur la sécurité, visite des lieux, jeux, etc., et « La canne blanche, une aide visuelle » qui sert à promouvoir la sécurité routière tout en présentant notre organisme.

1. **Concertation, collaboration et partenariat**
2. **Les représentations externes (concertation)**

L’AQPEHV délègue des représentants sur des comités provinciaux et régionaux.

**1.1 Comité québécois de concertation sur le braille**

L’AQPEHV représente le milieu associatif avec le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec. Nous sommes membres de ce comité depuis sa création en 2001. Le directeur général, Roland Savard, est le représentant officiel de l’AQPEHV. Ce comité provincial est coordonné par l’Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Les travaux en cours concernant la révision du braille abrégé de 1955 ont été suspendu par le gouvernement. Il n’y a pas eu de rencontre au cours de l’exercice 2021-2022.

**1.2 Table de concertation pour l’intégration des enfants handicapés dans les services de garde de la Montérégie**

L’AQPEHV participe aux travaux de cette Table. L’intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest, est la déléguée officielle à cette Table. Elle a participé à 4 rencontres virtuelles durant l’année, 3 de la Table et 1 du comité pour le plan d’action.

**1.3 Table pour l’intégration en service de garde des enfants ayant une déficience Région de Montréal (TISGM)**

L’AQPEHV participe aux travaux de cette Table. L’intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest, est la déléguée officielle à cette Table. . Elle a participé à 4 rencontres virtuelles durant l’année (3 de la Table et 1 du Forum pour l’inclusion, organisé par la Table.

* Forum Agir ensemble pour l’inclusion en services de garde éducatifs tenu le 3 novembre 2021. **Pour consulter les Actes du Forum :** <https://tisgm.ca/forum-2021/actes-du-forum/>

**1.4 Comité Accès à des conditions de vie décentes du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ)**

L’AQPEHV est membre affinitaire du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec. Il participe aux travaux du comité Accès à des conditions de vie décentes pour le volet « Éducation ». L’intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest, est notre représentante à ce comité. Elle a participé à une rencontre virtuelle au cours de 2021-2022.

Le mandat du comité est de réaliser une position commune sur les conditions de vie décente en ce qui a trait aux revenus, aux études et à l’emploi.

**1.5 Comité de réadaptation du RAAQ**

L’intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest, est notre représentante à ce comité. Elle a participé à 3 rencontres virtuelles cette année. Le principal objectif est de développer une plateforme de revendication établissant des standards concernant les services de réadaptation qui devraient être offerts dans l’ensemble des centres de réadaptation du Québec.

Les sujets traités ont été un questionnaire de consultation sur le Règlement des aides visuelles (volet jeunesse et volet adultes) et deux rapports de recherche, consultations sur le programme des aides visuelles, mars 2022.

**1.6 Comité Accès à l’information du RAAQ**

Le vice-président, François Robichaud, est notre représentant à ce comité. Il a participé à trois rencontres virtuelles cette année. Le mandat du comité est de : travailler à améliorer l’accessibilité de l’information provenant des gouvernements et des entreprises offrant des services directs à la population pour les aveugles et amblyopes et de s’assurer que les services publics de réadaptation soient en mesure de répondre aux besoins des personnes aveugles et amblyopes en matière d’accès à l’information.

**1.7 Comité Transport et déplacements sécuritaires du RAAQ**

Joanie Rondeau, est notre représentante à ce comité. Elle a participé à deux rencontres virtuelles cette année. Le mandat est d’assurer un accès sécuritaire dans les déplacements autonomes et le transport des personnes aveugles et amblyopes du Québec.

**1.8 Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)**

La COPHAN est un regroupement québécois d’action communautaire autonome de défense collective des droits. Elle a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d’assurer la participation pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille.

L’AQPEHV est membre de cet organisme. L’intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest, est la représentante à ce comité. Elle occupe la fonction de secrétaire du conseil d’administration (CA) depuis le 14 juin 2021. Elle a participé à :

* 12 rencontres de CA ;
* 3 du comité exécutif (CE) ;
* 1 assemblée générale annuelle (AGA) ;
* 1 assemblée générale extraordinaire (AGE) ;
* 1 rencontre du comité Santé et services sociaux ;
* 2 représentations aux rencontres multilatérales du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ;
* 1 rencontre bilatérale avec l’Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) ;
* 14 autres rencontres (échanges vie associative, comité évaluation des employés, comité sélection embauche, restructuration, firme coatching).

**1.9 Autre représentation**

L’intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest, a également participé au lancement du Répertoire Fondations à l’Étoile de Pacho (L’AQPEHV a collaboré au projet financé par la Fondation Mirella et Lino Saputo pour les parents d’enfants en situation de handicap). L’activité s’est déroulée le 30 septembre 2021.

1. **Les partenaires et commanditaires**

L’AQPEHV n’a pas sollicité de commanditaires au cours de l’exercice 2021-2022, les activités étant totalement virtuelles. Nous n’avions pas de besoins à combler.

Notre partenaire majeur, la Fondation des Aveugles du Québec nous a offert une collaboration spéciale pour la réalisation de notre revue annuelle L’ÉCLAIREUR en nous donnant accès à sa banque de photos pour compléter l’illustration, car nous n’avions aucune photo d’activités pouvant servir.

Deux organismes ont collaboré à la réalisation de nos conférences ; l’Association sportive des aveugles du Québec (ASAQ) et Intégration Sociale des Enfants en Milieu de Garde (ISEMG).

1. **Référencement et réseau de distribution et d’information**

Pour le référencement de la clientèle, l’AQPEHV reçoit la collaboration des 13 centres de réadaptation du Québec, via leur programme en déficience visuelle, et du CHU Sainte-Justine. L’intervenante accueil et soutien a des échanges téléphoniques ou rencontres sur Zoom avec les intervenantes de ces organismes une fois par année et au besoin.

Le réseau de distribution des dépliants, des affiches, et des revues comprend les établissements précédemment mentionnés auxquels s’ajoutent des écoles spécialisées (école Jacques-Ouellette à Longueuil, école Saint-Enfant-Jésus à Montréal (CSSDM), le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries à Québec, et les organismes du milieu de la déficience visuelle.

**FIN**